



Le Bulletin

Volume 52 Numéro 8

Édition du 7 décembre 2023

Dans ce Bulletin

Aide financière durant la grève, la CSQ supporte ses membres en difficulté financière.....p.1-2

3^e séquence de grève à venir, les raisons sous-jacentes au réajustement stratégique...p.2-3

Paniers de Noël du SEHR, 20 écoles gagnantes.....p.3

44^e congrès de la CSQ... le SEHR (CSQ) recherche des membres impliqués!.....p.4

Aide financière durant la grève, la CSQ supporte ses membres en difficulté financière

Lors du conseil général des négociations des 15 et 16 novembre derniers, la CSQ nous a fait une annonce importante.

En effet, la centrale offrira un support financier à ses membres en situation précaire durant l'exercice de la grève. Tout membre en difficulté financière pourra obtenir un prêt sans intérêt, sur demande au bureau du SEHR (CSQ), en remplissant une entente de remboursement. Cette entente prévoit le remboursement du prêt au moment où la rétroactivité salariale sera versée, soit au plus tard 45 jours après la signature de l'entente de principe.

Ce prêt, initialement prévu pour l'exercice de la grève générale illimitée, pourrait être consenti pour la séquence de 5 jours annoncée du 8 au 14 décembre 2023. Les personnes qui souhaitent s'en prévaloir doivent prendre rendez-vous au bureau du SEHR (CSQ) afin de remplir le formulaire et l'entente de remboursement. Afin de fixer le montant du prêt, le syndicat aura besoin d'un talon de paie, puisque l'aide sera évaluée en lien avec le salaire net habituel de la personne.

Bien que nous souhaitions procéder au traitement rapidement, la vitesse à laquelle les sommes pourront

Suite p.2

À l'Agenda

Mardi 12 décembre 2023

2^e assemblée générale

Heure : 15 h

Lieu : Zoom

Mardi 30 janvier 2024

4^e rencontre du conseil des personnes déléguées

Heure : 18 h 30

Lieu : Zoom



être versées dépendra bien entendu de la hauteur de la demande. Une forte demande risque d'étirer le délai de versement. Les demandes étant envoyées à la fin de chaque semaine à la Centrale, le versement pourrait, si tout va bien, avoir lieu deux semaines plus tard.

Comme le bureau du syndicat est fermé durant les

fêtes, il n'y aurait pas de versement durant ces deux semaines. Les personnes ayant besoin de cet argent rapidement devraient acheminer leur demande sans attendre. Pour prendre rendez-vous afin de signer l'entente de remboursement, veuillez téléphoner au bureau ou nous écrire au sehr@lacsq.org.

3^e séquence de grève à venir, les raisons sous-jacentes au réajustement stratégique...

La semaine dernière, le SEHR (CSQ) vous informait d'une séquence de grève à venir, durant, cette fois-ci, 5 journées, entre le 8 et le 14 décembre inclusivement.

Plusieurs personnes ont manifesté un certain mécontentement puisque l'information a été diffusée rapidement dans les réseaux sociaux... parfois même avant qu'ils aient reçu l'information de la part du syndicat. La CSQ avait demandé à ses affiliés de retenir l'information aux membres jusqu'à 7 h 30 le mardi 28 novembre, ce que le SEHR a respecté. Cette demande visait à informer les membres par des moyens traditionnels (courriels ou via les délégués), mais aussi à éviter que l'information ne circule trop rapidement sur les réseaux sociaux. Pourquoi?

Depuis le début de l'année scolaire, la vision enseignante est largement transmise dans les médias. Les représentants syndicaux multiplient les apparitions publiques et reçoivent une couverture importante et soutenue. La raison est la stratégie médiatique utilisée... les grèves ont été souvent annoncées en primeur dans les médias, cela permettait d'obtenir une meilleure couverture à coût nul. En effet, quel média est intéressé à envoyer un journaliste couvrir un événement ou l'annonce d'un événement déjà connu? Également, lors du premier exercice de grève de courte durée, la sortie prématurée de l'information aurait permis à l'employeur de nous mettre en lockout, possibilité que nous souhaitons éviter autant que possible.

Analyse de la conjoncture

Une autre décision qui a été questionnée était celle de sortir en grève pour un autre bloc de 5 jours, plutôt que de rejoindre un autre groupe en grève générale illimitée. Ce choix a été fait après analyse de la conjoncture face à la négociation en cours, tant au sectoriel, qu'à l'intersectoriel. En effet, les discussions étaient peu avancées à ces deux tables, ce qui, si nous étions partis en grève générale, en aurait allongé la durée inutilement.

Après avoir regardé l'ensemble de la situation, il restait, selon la CSQ, beaucoup de travail à faire pour en arriver à une entente avant les fêtes. De plus, des discussions avaient eu lieu entre les accreditations syndicales et cette option avait rallié tous les partis. À ce stade, il nous est apparu que de rester en Front commun nous permettrait d'exercer une plus grande pression sur le gouvernement.

Ce qu'il faut comprendre dans la situation actuelle, c'est que l'autre fédération enseignante n'est pas à la table intersectorielle, seuls les membres du Front commun y sont. La seule table où la FAE a un

Suite p.3

pouvoir d'influence est la table sectorielle... le gouvernement tente de conclure une entente avec un groupe pour ensuite mettre la pression sur l'autre. Une des façons de forcer le gouvernement à négocier avec elle en premier était donc de prendre des moyens extrêmes dès le départ. Pour sa part, la FSE n'avait pas encore réduit ses demandes à la table sectorielle, ce qui sera fait lorsque les négociateurs patronaux se montreront prêts à discuter de nos priorités et pas seulement des leurs. La table sectorielle est celle où sont décidées les offres différenciées pour les enseignants et les conditions de travail en lien avec la tâche (nombre d'élèves par classe, nombre d'heures d'enseignement, ressources additionnelles en classe pour les élèves en difficulté, etc.).

De plus, il nous est apparu que dans le cas où la grève n'aurait pas pris fin avant le congé des fêtes, nous risquions fort de devoir nous passer de paies durant cette période également, sans toutefois que cette situation n'exerce de pression sur le gouvernement. Bien entendu, l'ajustement de 10 mois qui nous rémunère durant les fêtes nous aurait été versé rétroactivement à la fin de la grève, lorsque les secrétaires seraient retournées au travail, mais pour ceux et celles qui vivent de paie en paie, cela

aurait été une bien maigre consolation!

Il fallait, selon nous, augmenter la pression aux tables afin de déverrouiller les discussions qui ne faisaient que tourner en rond depuis le début de la négociation. La nomination d'un médiateur à la table intersectorielle a permis d'explorer d'autres options et d'ouvrir les discussions. Le conseil général des négociations, dont le SEHR fait partie, se réunira le 19 décembre prochain, afin de discuter de la suite de la négociation. Il n'y aura donc pas d'autre séquence de grève avant les fêtes.

De son côté, la FAE a annoncé qu'elle allait déposer une contre-offre à celle du gouvernement dimanche dernier. La semaine dernière, le premier ministre disait que ça allait «bien aux tables avec les enseignants...» Toutefois, cela a été démenti par leur présidente et la grève générale a été maintenue cette semaine. Depuis, le gouvernement a déposé une nouvelle offre aux deux fédérations cette semaine. Elle est actuellement à l'étude par la FSE, mais ne semble pas présenter une avancée qui permet d'atteindre l'amélioration des conditions d'enseignement au quotidien. À l'intersectoriel, une nouvelle offre de 12,7% a été déposée, cela ne couvre pas l'inflation qui est évaluée à 18,1%.

Paniers de Noël du SEHR, 20 écoles gagnantes

Cette année encore, une vingtaine d'écoles bénéficieront d'un 100\$ pour la confection de paniers de Noël. Rappelons que c'est grâce aux surplus générés par la publicité vendue pour l'Agenda du SEHR aux commerçants locaux que nous sommes en mesure d'offrir ces montants aux écoles ci-contre.

PANIERS DE NOËL	
Lieux de travail	Responsables
LA RELANCE	Paule Morazain
ÉCOLE PROF. DE METIERS	Guillaume Lemieux
ALBERTE MELANCON	Alex-Ann Beauregard-Smith
BOUTHILLIER	Michel Pétrin
DE RICHELIEU - ST-JOSEPH	Dominique Dupuis
DU PÉLICAN - LAFLAMME	Barbara Lussier
J. A. BÉLANGER	Cloé Dandurand
JEANNE MANCE	Julie Dumouchel-Clermont
JOSÉPHINE-DANDURAND - MARCHAND	Roberto Brenko
MARIE-DEROME	Pascal-Dominic Charland
MARIE-RIVIER	Cynthia Tringue
MICHELINE BRODEUR (St-Paul)	Sylvie Lacroix
NAPOLEON BOURASSA	Chantal Laliberté
P. G. OSTIGUY	Annie Labrecque
POINTE OLIVIER	Catherine Lussier
POL. E. THÉBERGE	Sébastien Avon
SACRÉ-COEUR (lb.)	Marie-Pier Fontaine
ST-BLAISE	Naomie Charron
ST-EUGÈNE	Claudie Lachapelle
ST-JACQUES (Le Mineur)	Marie-France Beaudin

44^e congrès de la CSQ ... le SEHR (CSQ) recherche des membres impliqués!

Le 44^e congrès de la CSQ aura lieu cette année en lien avec le thème de l'éducation. Le congrès de la CSQ est souvent plus axé sur les actions syndicales et sociales. Cette fois-ci, on aborde sciemment des thèmes reliés à l'engagement et à la philosophie en éducation.

Les thèmes abordés seront notamment :

- L'enfant, l'élève (jeune et adulte), l'étudiant.e
- Les valeurs de la centrale en éducation
- Le continuum éducatif
- Le développement d'un projet d'éducation à défendre par la centrale.

En effet, on sent, avec le gouvernement actuel, un désir de transformer l'école et les autres secteurs des services sociaux, à l'instar de notre système de santé qu'on cherche à privatiser de plus en plus. Il est très important de trouver dès maintenant une position claire et cohérente à présenter dans l'espace public, en réponse aux difficultés vécues dans le réseau, mais aussi en tant que projet de société. Cela nous permettra d'être prêt à faire face au gouvernement et ses attaques avec un contre-discours structuré.

Afin d'apporter notre couleur aux orientations qui

seront prises au courant des trois prochaines années, le SEHR est à la recherche de membres intéressés à participer au congrès. Celui-ci aura lieu du 26 au 28 juin prochain, au Centre des congrès de Québec.

Les personnes intéressées à y participer doivent nous écrire au sehr@lacsq.org, avant le 19 janvier 2023. Nous sommes à la recherche d'enseignantes et d'enseignants de tous les secteurs au Centre de services, éducation des adultes, formation professionnelle, secteur jeunes (préscolaire, primaire et secondaire).

Des rencontres de préparation ont habituellement lieu entre le mois de mars et la fin mai. Le SEHR regarde alors les recommandations établies en conseil général et peut y apporter des amendements ou carrément soumettre des propositions qui pourraient, au terme du processus, être soumises au congrès.

Nous contacter

**Syndicat de l'enseignement
du Haut-Richelieu (CSQ)**

670, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 5M3

Téléphone : 450 348-6853 / 1 800 567-6853

Télécopieur : 450 348-6856

Courriel : sehr@lacsq.org

Site Web : www.sehr-csq.qc.ca

Horaire

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de
13 h à 17 h (vendredi : 15 h 45)